

Candidat courtier d'assurances

Comptabilité - Assurances Chef d'entreprise



- > **Durée**
2 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui
- > **Métier en pénurie**
Oui

Le courtier d'assurances informe, conseille, prospecte et vend des produits d'assurances à une clientèle de particuliers ou aux entreprises. Il propose aux compagnies qu'il représente, d'assurer un risque déterminé présenté par un client et négocie éventuellement avec elles les conditions de garantie. Il assure le montage administratif des dossiers des assurés.

Il défend les intérêts de son client face à la compagnie, notamment en cas de sinistre. Il tient à jour le fichier client. Il peut être amené à former et encadrer les membres du personnel.

> **Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie - nombreuses possibilités d'emploi

Sur le terrain

> **Finalité**

Certificats d'examen FEBELFIN ou CERTASSUR

Diplôme de chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Certificat de connaissances de gestion de base

Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Est admis aux cours l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Aptitudes

La conduite des activités professionnelles requiert une capacité d'analyse et de synthèse, une bonne connaissance du secteur de l'assurance, la maîtrise techniques des produits de l'assurance, ainsi que l'application de savoirs et savoir-faire en droit, économie, gestion et comptabilité.

Elle demande également le sens de la négociation, la maîtrise de la langue française écrite et orale. L'utilisation des outils bureautiques et la maîtrise des technologies de communication sont indispensables.

Programme

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

- > X01/5 Module 1 : Législation (76h)
- > X01/5 Module 2 : Assurances véhicules automoteurs (60h)
- > X01/5 Module 3 : Assurance des choses - incendie (136h)
- > X01/5 Module 4 : Assurance de responsabilités (60h)

2ème Chef d'entreprise

-
- > X01/6 Module 5 : Compétences transversales (44h)
 - > X01/6 Module 6 : Assurance Vie (76h)
 - > X01/6 Module 7 : Accident de travail et assurances de personnes autre que Vie (50h)
 - > X01/6 Module de gestion (160h)




Site principal de Gilly

 Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

 071 28 10 00

Accueil :

du lundi au vendredi de 9h à 19h

 071 42 28 03

 info.charleroi@ifapme.be

Conditions d' inscription

Au centre/lieu de formation

Les cours se donnent en horaire décalé (+/- 8 heures par semaine) en alternance avec l'apprentissage en entreprise (+/- 30 heures).